



## **AVIS DE CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE SUR « ESQUISSE PLUS »**

En application de l'art. 8 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et de l'art. 88, 89 et 90 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

**MAITRISE D'OUVRAGE : Commune de PACY SUR EURE – Place René Tomasini – 27120 PACY SUR EURE**

**ASSISTANT A MAITRISE D'OUVRAGE : SECOMILE - 20 rue Joséphine - CS 40584 - 27005 EVREUX CEDEX ☎ 02.32.38.85.85 [www.secomile.fr](http://www.secomile.fr)**

**OBJET DU MARCHÉ – CONSULTATION DE MAITRISE D'ŒUVRE :** Choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre pour la Construction d'une gendarmerie autonome sur la commune de Pacysur Eure. Construction d'une nouvelle gendarmerie sur les parcelles section AC n° 197-253-254 et 256 environ 9466m<sup>2</sup>. Il y aura 21 logts du T2 au T6 soit environ 1824m<sup>2</sup> habitable. Une chambre d'hébergement de 20m<sup>2</sup>. Bâtiment spécifique à usage de bureaux pour 286m<sup>2</sup>, locaux techniques de 133m<sup>2</sup> environ

L'équipe de maîtrise d'œuvre sera un groupement conjoint composé au minimum : - un ou plusieurs architectes au sens de la loi du 3 janvier 1977 ayant des références sur des opérations similaires de préférences de moins 5 ans, obligatoirement mandataire de l'équipe de Maîtrise d'œuvre.  
-Un bureau d'études techniques pluridisciplinaires ou d'études techniques spécialisés en structures, VRD, fluides, HQE, ayant des références similaires de préférence de moins 5 ans (chaque BET. Devra préciser ses compétences), et en économie de la construction.  
La recevabilité des candidatures porte sur les stipulations de l'article 52 du code des marchés publics.

**NATURE DE LA MISSION :** La mission qui sera confiée est une mission de base (loi MOP) au sens de l'article 15 du décret 93-1268 du 29 novembre 1993 et de ses arrêtés. La mission de base et les éléments de mission complémentaires en option ci-dessous feront l'objet de négociation.  
Fourniture des quantitatifs en phase DCE option : Mission d'ordonnancement, coordination et pilotage (OPC).

**PROCEDURE :** concours en 2 phases : appel à candidatures pour le concours, puis choix de 3 lauréats qui seront désignés pour la participation au concours.  
Prime attribuée de 15 000 euros H.T. pour les 2 lauréats non retenus (voir dossier).

**JUSTIFICATIONS A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS :** Tous justificatifs demandés dans le dossier « avis de concours » téléchargeable sur la plateforme « achatpublic.com »

**UNITE MONETAIRE :** EUROS

**LIEU DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :**

Les candidats peuvent obtenir l'ensemble du dossier « avis de concours », en se connectant à l'adresse suivante : [www.secomile.fr](http://www.secomile.fr) / Rubrique « maîtrise d'œuvre » / Achat public « Avis de marchés ». Une fois sur le site d'achat public : Salle des marchés / avis de concours : construction gendarmerie PACY SUR EURE.

**REMISE DES OFFRES :** Remise des plis sous forme dématérialisée «Achat Public » , ou sous forme papier à remettre à la SECOMILE – 20 Rue Joséphine – 27000 EVREUX, sous enveloppe revêtue de la mention : « avis de concours » construction d'une gendarmerie PACY SUR EURE. « Ne pas ouvrir ».

En cas de besoin l'assistance gratuite Achat Public se tient à votre disposition au 08 92 23 21 20

**DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES :** vendredi 9 février 2018 à 12 HEURES délai de rigueur

**DATE DE L'ENVOI A LA PUBLICATION :** 8 janvier 2018 (référence de l'avis de l'annonce au JOUE et au BOAMP n° 18-1034)

**RENSEIGNEMENTS :**

SECOMILE

Didier QUEMERAIS – Responsable de la Maintenance du Patrimoine

☎ 02 32 38 85 71